

Aéroport : les maires accordent leurs violons

NANTES ATLANTIQUE. Les 24 maires de la métropole nantaise ont dressé la liste de leurs attentes concernant la modernisation de l'aéroport, à destination de l'État.

A lors que le ministre des Transports, Clément Beaune, est attendu à la mi-novembre à Nantes pour « préciser les choses sur le nouvel appel d'offres » qui sera lancé d'ici la fin de l'année afin de lancer les travaux de modernisation de Nantes Atlantique, les 24 maires de Nantes métropole viennent de lui adresser un courrier pour lui faire part de leurs attentes.

Pour les élus, « Nantes Atlantique ne sera pas Notre-Dame-des-Landes »

Les élus placent « la santé des populations et la préservation de l'environnement au cœur de (leurs) préoccupations ». Mais ils réaffirment aussi « la nécessité à disposer d'un aéroport moderne, porte d'entrée du Grand Ouest et d'ouverture vers le monde, dans un souci d'aménagement équilibré du territoire ». Soulignant que « Nantes Atlantique ne sera pas Notre-Dame-des-Landes », les 24 maires attendent de l'État « une totale transparence et clarté dans le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et une gouvernance renouvelée avec à travers la mise en œuvre d'une communauté aéroportuaire, comme le permet le code des Transports ».

Dans un document de cinq pages, ils dressent la liste de



Les maires de la métropole placent la santé des riverains au cœur de leurs préoccupations.

Photo PO-NB.

leurs exigences.

À commencer par une réécriture de l'arrêté instaurant depuis avril 2022 un couvre-feu entre minuit et 6 h du matin, et régulièrement bafoué par les compagnies aériennes, afin de renforcer son application. Au besoin en augmentant le montant de l'amende prévue en cas d'infraction jusqu'à 40 000 €. Sans évoquer clairement un éventuel plafonnement du trafic, les maires demandent aussi que soient étudiées « de nouvelles mesures de restriction et de protection (volume de protection environnementale, affectation des flottes sur les plages horaires critiques, encadrement et dimensionnement du trafic, etc.) selon une approche réellement équilibrée visant à en mesurer

les incidences socio-économiques, climatiques et santé sur les populations ».

Haros sur le bruit

Les élus de la métropole préconisent par ailleurs que les Cartes de bruit stratégiques soient actualisées en anticipant les réglementations à venir selon les recommandations de l'OMS, « de manière à mieux rendre compte de la nuisance aérienne réelle ». Et réclament « une augmentation significative » du nombre de stations de mesure de bruit.

Exigeant de l'État « des précisions quant aux modalités de co-construction du nouvel appel d'offres », ils lui demandent aussi de clarifier rapidement sa position quant à l'abandon du projet d'allon-

gement de la piste, évoquée par le ministre lors de sa venue à Nantes le 2 octobre.

Parmi les travaux à réaliser d'urgence : l'électrification des pistes afin de permettre des moyens de substitution à l'utilisation des moteurs auxiliaires lorsque les avions sont au sol, la rationalisation des parkings usagers et la modernisation du contrôle aérien.

Dans leur contribution, les maires soulignent enfin la nécessité d'améliorer la liaison ferroviaire Nantes-Paris en TGV et d'inscrire dans le prochain contrat de Plan État Région les études en vue de la réalisation d'un RER métropolitain à Nantes, comme s'y est engagé Clément Beaune.

Xavier Boussion